Julius Bär

APPLICABILITÉ DES PRÉFÉRENCES ESG

Nous attirons votre attention sur le fait que la section «Préférences ESG» du Profil d'investissement des clients de Julius Baer s'applique uniquement aux relations d'affaires faisant l'objet d'un contrat avec les agences de conseil de Julius Baer concernées par le plan d'action de l'UE sur le financement de la croissance durable. Ces agences sont situées au Luxembourg, en Espagne, en Irlande, en Allemagne, en Italie et en Portugal. Outre les agences de conseil susmentionnées situées dans l'UE, l'agence de conseil de Julius Baer en Suisse applique la section «Préférences ESG» du Profil d'investissement des clients de Julius Baer à titre volontaire pour les clients titulaires d'un compte/compte de dépôt auprès de Banque Julius Baer & Cie SA, Suisse.